



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

activités

Question au Gouvernement n° 1194

Texte de la question

EMPLOI EN BRETAGNE

M. le président. La parole est à Mme Chantal Guittet, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Chantal Guittet. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. J'y associe tout naturellement mes collègues Gwenegan Bui et Richard Ferrand, ainsi que tous les salariés des entreprises agroalimentaires, spécialement ceux de Gad.

Il y a eu un vendredi noir en Bretagne, un jour de deuil avec l'annonce de la fermeture de l'abattoir de Gad et le licenciement de 889 salariés, dont de nombreux couples, et 80 licenciements chez Jean Caby. (*« Bravo ! » sur un banc du groupe UMP.*)

Après un an de combat exemplaire, les salariés qui sont toujours restés dignes, non violents et respectueux de leur outil de travail – vous le savez, monsieur le Premier ministre, pour les avoir rencontrés – paient les erreurs de gestion et de stratégies industrielles de dirigeants peu scrupuleux qui ont oublié l'esprit fondateur des coopératives et qui veulent faire croire maintenant que tout est la faute de l'État.

Que propose la CECAB à ces salariés ? Mille euros d'indemnité supra-légale pour les trois premières années de présence (*« Scandaleux ! » sur plusieurs bancs du groupe SRC*), puis 197 euros par année travaillée. Après vingt-cinq ans de travail, cela fait 6 000 euros. C'est inadmissible !

Les salariés ont reçu des propositions de mobilité pour aller travailler en Roumanie ou en Hongrie, alors que, dans le même temps, des cars venus de pays de l'Est arrivent dans l'abattoir sauvegardé à Josselin. Comment des dirigeants peuvent-ils justifier cela ? Les salariés ne demandent qu'une seule chose, monsieur le Premier ministre : travailler malgré des conditions de travail difficiles et un salaire faible.

La Bretagne et le Finistère vont mal. Gad, Marine Harvest, Doux, Tilly-Sabco, Jean Caby, Boutet-Nicolas, autant d'entreprises en difficulté qui licencient. Il y a urgence à prendre des mesures concrètes et dont les effets seront rapides.

Qu'allez vous faire, monsieur le Premier ministre, pour aider les salariés de Gad à retrouver un emploi et à obtenir un plan de reconversion digne de ce nom ?

Plusieurs députés du groupe UMP . Rien !

Mme Chantal Guittet. Qu'allez-vous faire pour l'agriculture bretonne et finistérienne ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé de l'agroalimentaire. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. Guillaume Garot, *ministre délégué chargé de l'agroalimentaire*. Madame la députée, vous interrogez le Gouvernement sur la situation de Gad, et je veux m'adresser aux salariés, aux élus, aux familles concernées par ces licenciements. Je veux saluer la très grande dignité et le grand sens des responsabilités que nous avons tous pu constater au cours des dernières semaines.

Vous le savez et vous l'avez dit, d'ailleurs, le Gouvernement est pleinement mobilisé. Pour ma part, je me suis rendu dans le Finistère à plusieurs reprises ; j'ai rencontré les salariés de Gad en juillet dernier ; je suis retourné à Quimper le 30 septembre dernier pour lancer de façon tout à fait concrète le plan Bretagne pour l'agriculture et l'agroalimentaire.

M. Yves Censi. Ce fut efficace !

M. Philippe Briand. Cela a bien marché !

M. Guillaume Garot, *ministre délégué*. Nous travaillons pour que personne ne soit laissé au bord du chemin. Qu'est-ce que cela veut dire concrètement ? Nous allons activer sans délai ce que nous appelons le contrat de sécurisation professionnelle,...

M. Pierre Lellouche. La députée a demandé du concret !

M. Guillaume Garot, *ministre délégué*. ...qui permet de conserver 100 % du salaire net pendant un an et donc d'accéder à la reconversion professionnelle. Pour résumer, il s'agit de faire en sorte que chacun retrouve de l'avenir, de l'espoir. Nous devons aussi travailler à l'avenir du site lui-même et nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour revitaliser le site de Lampaul.

M. Pierre Lellouche. Du concret !

M. Guillaume Garot, *ministre délégué*. Madame la députée, je veux dire à tous ses salariés et à leurs familles qui sont parfois dans la désespérance, dans le désarroi,...

M. Philippe Briand. Rien !

M. Guillaume Garot, *ministre délégué*. ...qu'il doit y avoir un avenir pour tous...

M. Yves Censi. Un peu de pudeur !

M. Guillaume Garot, *ministre délégué*. ...et que le territoire breton, la région Bretagne a de vrais atouts pour cela. Nous travaillons pour que chacun trouve sa place dans votre région. C'est le sens de la réunion que nous tiendrons demain autour du Premier ministre. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Guittet](#)

Circonscription : Finistère (5^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1194

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : Agroalimentaire

Ministère attributaire : Agroalimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 octobre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 octobre 2013](#)